

PRO NOVIODUNO

NYON Hier
Aujourd'hui
Demain



Bulletin N° 42

Novembre 2010

- **AGENDA**

31 mars 2011, à 19h

Assemblée Générale
À la salle du Conseil communal

COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO au 25 mars 2010 (AG)

Président

Georges Darrer

Vice-Président

Philippe Glasson

Membres du Comité

Gérard Bohner
Dominique Burki
Lucienne Caillat
Martine Rivier
Marie-Claude Henchoz

Trésorier

Dominique Blanchard

Vérificateurs des comptes

Marc Jaccard
Jean-Claude Mermilliod

Membre d'honneur

Jacques Brack
Denise Ritter

Membres consultatifs

Pascal Colombo
Me Pascal Rytz
Me Olivier Thomas

• LE BILLET DE VOTRE PRÉSIDENT

Ce billet vous parvient vers la fin de l'année, moment idéal pour jeter un regard sur les évènements des mois précédents.

Sur le fond de notre mission, c'est-à-dire la protection du patrimoine, nous constatons que notre voix compte. Nous avons établi des contacts fructueux avec le Service de l'urbanisme et les observations ou oppositions que nous avons formulées ont été entendues et ont servi au moins à infléchir certains dossiers. Il en existe encore en suspens et nous espérons que nous continuerons à être entendus. Notre volonté de faire avancer le dossier de l'amphithéâtre est connue, mais les finances communales ne sont pas suffisantes.

Le site Internet d'une part et notre récente participation au marché d'automne d'autre part nous ont amené de nouveaux membres et une visibilité plus grande. Nous voulons continuer dans cette voie.

Les excursions locales et de proximité, que nous devons à l'initiative de Gérard Bohner, contribuent aussi à élargir notre cercle d'intérêt en montrant les exemples d'autres villes ou simplement en approfondissant notre connaissance de Nyon.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin ainsi que de joyeuses fêtes en attendant une nouvelle année de progrès et de succès.

Georges Darrer, Président

LES ACTIVITÉS DE PRO NOVIODUNO

- **URBANISME / MISES A L'ENQUÊTE**

Plan directeur pour le Centre Ville

Cette étude avance bien. Bien que rien ne soit encore définitif, les quelques renseignements sur le processus de travail et les bribes d'informations reçus attisent notre impatience de voir le travail fini.

Rue de Rive

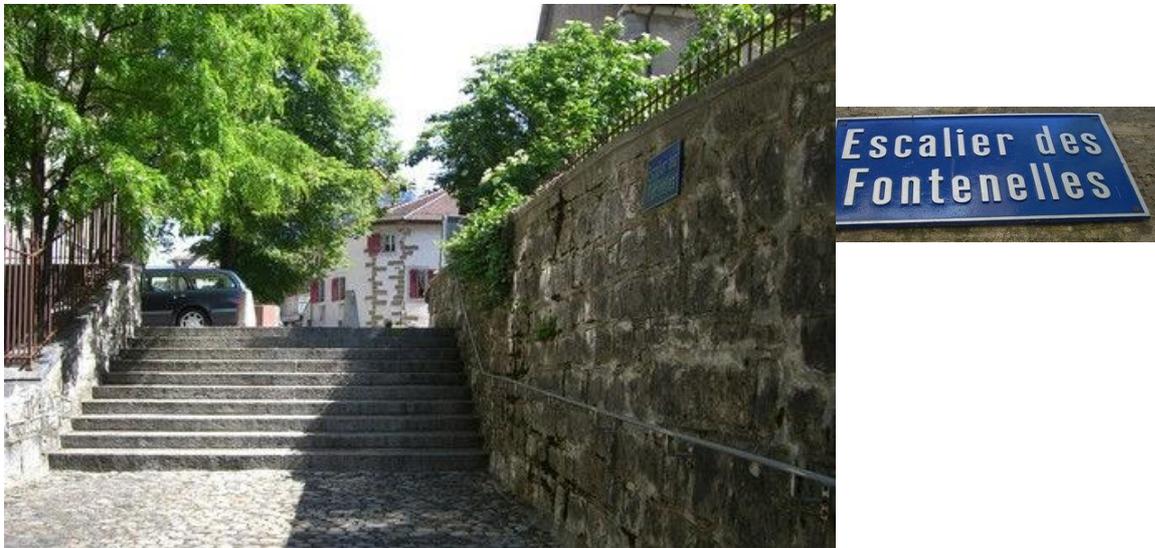
Nous avons écrit à la Municipalité en octobre 2009 pour lui faire part de notre opposition à la vente d'une parcelle de la Duche (sise à l'emplacement de la cabine des SI). Notre opposition est motivée par l'emprise qu'une construction aurait sur le paysage de la Duche et sur la vue du Château depuis la place de Savoie. La Municipalité nous a répondu que la construction d'un immeuble est prévue par le plan de quartier de 1995 et qu'elle a donc le droit d'être réalisée. La vente ou la mise à disposition du terrain devra recevoir l'aval du Conseil Communal. Nous leur avons répondu que nous maintenons notre opposition à une nouvelle construction et que nous suivrons avec attention toute démarche allant dans ce sens.

Rue de la Combe 13

Nous avons signifié notre opposition à la démolition de l'immeuble et du jardin sis à cet endroit pour faire place à la construction de deux immeubles contigus. D'une part, la construction projetée était d'un dessin massif en disproportion avec la rue. D'autre part, cet endroit est le seul accès visuel subsistant sur la colline de la Muraz et accueille un petit espace vert qui vaut la peine d'être maintenu. Plusieurs voisins ont également fait opposition. Nous attendons des nouvelles de notre action.

• LA FEMME DE LA RUE

On ne modifie pas les noms de rue tous les ans ! En 1941 la Municipalité modifia d'un coup de nombreux noms de rue et baptisa de nouveaux emplacements. Certaines demandes étaient en attente depuis longtemps... En 1926 déjà, une brochure suggérait de commémorer la présence à Nyon de Madame des Fontenelles. Un passage lui est alors dédié : les Escaliers des Fontenelles, devant le temple, qui descendent sur la Promenade d'Italie. Sous cette appellation se cache la seule « rue » de Nyon dédiée à une femme.



Marthe-Catherine Chabrol, dite Madame des Fontenelles Réfugiée huguenote et bienfaitrice

On ne sait pas grand-chose de Madame des Fontenelles avant son arrivée à Nyon en 1754. Née vers 1695 dans une famille huguenote, les Chabrol de Riom, elle avait épousé à Loudun Philippe Le Clerc, dit des Fontenelles (ou de Fontenelle), un garde du corps du duc d'Orléans. A la suite du décès de son mari en 1735, elle alla vivre à Paris où sa religion, le protestantisme, qu'elle n'avait jamais abandonné, lui causa des problèmes et finalement la conduisit à émigrer.

[Rappel : lorsque Louis XIV révoque l'Edit de Nantes en 1685, on estime à 300'000 le nombre de huguenots qui quittent alors la France. Sous les successeurs de Louis XIV, le protestantisme reste interdit, mais l'interdiction est appliquée de façon

progressivement moins militante, et de nombreuses communautés protestantes peuvent de ce fait subsister. En 1787, Louis XVI institua l'édit de Versailles, qui met fin aux persécutions. Toutefois il faudra attendre la Révolution française de 1789 pour que le protestantisme retrouve totalement droit de cité].



Arrivée à Nyon en 1754 (elle a à peu près 60 ans), elle fait appel à une institution charitable d'aide aux réfugiés français, et s'installe dans un de leurs immeubles, l'actuel 4 rue du Temple, où elle habite jusqu'à sa mort en 1780. Dans sa correspondance avec ses proches, elle restera toujours très discrète sur son lieu de résidence - même en exil elle craignait les persécutions.

Ayant été elle-même assistée, lorsqu'elle recouvre une certaine fortune elle s'emploie à secourir les pauvres. En particulier elle veut venir en aide aux jeunes filles. En 1764 elle crée une fondation pour les mariages, permettant d'offrir chaque année en guise de « prix d'honneur » une dot de 110 francs à une réfugiée sur recommandation du pasteur de sa paroisse. Un an après, elle recevra encore 50 francs, à condition « que l'on ait point été trompé sur sa vertu ». Les livres de comptes attestent que ce prix a été décerné plusieurs années de suite.

Très pieuse, Madame des Fontenelles offre à la Ville vingt-cinq louis pour faire dire des prières le jeudi et le samedi. Elle veut aussi encourager le travail et l'éducation morale, et pour cela crée une école gratuite pour douze jeunes filles. Au programme lecture, écriture, catéchisme, couture en linge et bas, tricotage et « autres occupations convenables du sexe ».

Sa générosité est grande, aussi est-elle sollicitée de partout. Elle donne ou prête aux gens de la région, aux réfugiés de Zurich, à ses parents en détresse, et fait distribuer de l'argent aux pauvres de Loudun par son neveu. Elle-même vit très modestement et n'a même pas de servante. Lorsqu'elle meurt en 1780, son testament manifeste sa bonté par une

longue liste de dons. En particulier, elle lègue la somme considérable de 300 livres à l'infirmerie de Nyon, située à l'époque dans l'actuel Musée du Léman.

On peut faire de Madame des Fontenelles un portrait de huguenote pieuse, charitable et sans doute austère. Elle devait être une femme remarquable. Elle a fait face à un veuvage précoce et à l'exil. Elle est restée fidèle à sa foi malgré les persécutions. Indépendante, elle gérait ses biens avec prudence et générosité. Elle a soutenu l'éducation des femmes, inexistante à l'époque.

Elle méritait bien une rue.

Lucienne Caillat

- **SITE INTERNET**

Nouveau « design » de notre site

Nous avons accueilli dans notre comité une nouvelle recrue, Lucienne Caillat. Grâce à son expérience dans le domaine, elle nous a permis de revoir aussi bien l'apparence du site que d'organiser son contenu d'une façon plus structurée. Nous espérons qu'il sera ainsi plus intéressant et informatif. Nous avons aussi prévu que ce site soit plus interactif, permettant aux visiteurs d'y apporter directement leurs commentaires.

Enfin, nous avons changé son adresse pour le rendre plus simple pour un large public : *www.urba-nyon.ch*

Notre association compte des photographes enthousiastes et les nombreuses photos prises lors des excursions ne peuvent pas toutes être insérées dans le bulletin. Toutes les photos se trouvent sur le site Internet. Jetez-y un coup d'œil !

- **DIALOGUE AVEC UN ARCHITECTE**

**REVALORISATION DU BÂTIMENT DIT « MAISON BONNARD »
Grand-Rue N° 39-41 - Rue du Prieuré 6**

Architecte responsable : Atelier d'architectes Glatz & Delachaux SA

1. Conception du projet

- **Quels ont été les principaux motifs de l'acceptation de ce mandat ?**

La beauté et l'intérêt historique de cet îlot urbain en lien avec les anciennes fortifications de la ville.

- **Quel était le challenge personnel ou global de cette réalisation ?**

Le challenge consistait principalement à valoriser et conserver un maximum de la substance historique des bâtiments, tout en offrant un confort de haute qualité aux logements.

- **Quelle est l'importance du contexte historique de cette réalisation ?**

Le contexte historique est prépondérant.

Les bâtiments sont composés d'une véritable superposition de couches historiques du Moyen âge au XX^e siècle, avec notamment des réemplois romains, dont une colonne.

Les bâtiments sont aussi dans une position historique stratégique, sur les anciens remparts et en lien avec la porte sud de la ville.

- **Existait-il suffisamment d'informations sur l'historique du bâtiment ?**

Les informations étaient lacunaires, mais avant l'ouverture du chantier, nous avons bénéficié d'une étude historique importante, complétée par les analyses archéologiques en cours de chantier.

• **Ces informations ont-elles changé votre conception du bâtiment ?**

Au fil du chantier et des compléments historiques et archéologiques, nous avons adapté le projet, notamment en ce qui concerne la valorisation des nouveaux éléments découverts (solivages moulurés et décors de la tour).

• **Comment a-t-il été possible d'intégrer votre propre conception dans ce contexte préexistant ?**

Dans ce cadre à haute valeur historique, le projet "suit" le bâtiment et ses caractéristiques. Le projet s'adapte donc au contexte ; le bâtiment est en quelque sorte le "Maître de l'Ouvrage".



- **Des contraintes écologiques ou non historiques ont-elles joué un rôle dans l'exécution de ce projet ?**

Les contraintes d'économie d'énergie et d'utilisation de matériaux naturels suivent la logique historique du projet.

La plus grande difficulté est d'équilibrer la pesée d'intérêt entre la valorisation de la substance historique et le respect de normes phoniques, thermiques ou techniques.

Ces notions, sont souvent antagonistes, doivent toutefois trouver un chemin commun dans le projet.

- **Quelle est la liberté d'intervention lors de la réalisation d'un tel mandat ?**

La liberté d'intervention est liée une fois de plus au bâtiment lui-même, qui dicte le projet et donne le ton.

Le Maître de l'Ouvrage a suivi, lui aussi, ce fil conducteur.

2. Aspects pratiques

- **Lors de la réalisation du chantier, y a-t-il eu des surprises ou des changements de cap ?**

Les changements de cap ont été essentiellement liés à la répartition de certains espaces à l'un ou l'autre des logements.

3. Jugement

- **Quel jugement final portez-vous sur cette réalisation ?**

Grâce à une équipe interdisciplinaire efficace et compétente (historien, archéologue, spécialistes techniques, acousticien, restaurateur, etc.), nous avons pu valoriser et sauvegarder une magnifique pièce du puzzle de la vieille ville de Nyon, tout en espérant avoir pu contribuer au bien-être des actuels et futurs habitants.

Nicolas Delachaux

VIE ASSOCIATIVE

- **EXCURSION DE PRINTEMPS - 5 ET 6 JUIN 2010**

Le Val d'Aoste en chantant...

Tous, nous garderons longtemps au creux de l'oreille le délicieux accent chantant de Claudia, notre charmante guide valdotaine, qui nous a accompagnés et instruits - au demeurant dans un français parfait - tout au long de ce week-end.



Dès le début de l'après-midi de samedi, nous sommes partis de notre hôtel, idéalement situé tout à côté de la Piazza Chamoux, pour découvrir Aoste, fondée par les Romains en 25 av. J.-C., sous le nom d'Augusta Praetoria. Honneur donc aux vestiges romains, dont un magnifique cryptoportique d'une longueur étonnante de 80m, construit pour soutenir la colonnade du forum. Tout à côté, la Cathédrale, dont les origines remontent à la fin du IV^e siècle, fut édifiée sur une vaste résidence. Parmi



les diverses modifications qu'elle subit au cours des siècles, la construction des voûtes au XV^e siècle endommagea les fresques qui sont actuellement entièrement recouvertes. Elles sont cependant encore visibles dans les combles, hélas inaccessibles pour l'instant. Mais nous avons pu admirer de superbes mosaïques, un retable du XVII^e en marbre

polychrome et une crypte ornée de 11 colonnettes.

Mais retrouvons les Romains : la Porte Praetoria, en poudingue (autrefois) décoré de marbre, le théâtre et sa façade de 22 m dont les ouvertures servent de cadres aux magnifiques sommets enneigés environnants. Puis l'Arc d'Auguste, à l'entrée est de la ville, sous lequel passait le «decumanus» romain.

L'après-midi se termine avec la Cathédrale St-Ours, son cloître aux étonnants chapiteaux historiés (on y voit même le Renard et la Cigogne!) et ses magnifiques fresques du XI^e siècle conservées dans les combles et, cette fois, accessibles.



Après toutes ces heures de marche, nous avons profité avec bonheur de quelques rafraîchissements sur la grande place, l'ambiance italienne du

samedi soir en prime. Un petit air de vacances... Repas du soir dans un sympathique Café des Artistes, suivi d'une bonne nuit réparatrice.



Le lendemain, changement d'ambiance : difficile d'y croire après la journée estivale de la veille, mais il faut bien se rendre à l'évidence : il fait gris et il ne va pas tarder à pleuvoir. Qu'à cela ne tienne, nous partons en car vers le sud du Val d'Aoste pour retrouver... les Romains, bien sûr! Et notamment les vestiges d'une impressionnante voie taillée dans la roche, paraît-il au moyen du «fer, du feu et du vinaigre»! La falaise tombant à pic dans la rivière, il a fallu la creuser pour aménager un passage indispensable en direction du nord (soit la première traversée alpine). Qui a inventé l'expression «travail de Romains»?

Sous les parapluies, nous parcourons le Pont St-Martin, à travée unique, romain lui aussi, qui résista au cours des siècles à toutes les vicissitudes. Etonnant!

Le programme prévoyait la visite de deux châteaux, parmi les 120 que compte le Val d'Aoste... Pour les 118 autres, il faudra revenir, plaisante notre sympathique guide!

Premier arrêt : le château d'Issogne, longtemps propriété des comtes de Challant, qui fut admirablement restauré et meublé à la fin du XIX^e siècle. Au centre de la cour intérieure, un puits octogonal surmonté d'un

étonnant grenadier en fer forgé portant des feuilles de chêne, symbole de puissance, et des grenades, évoquant la fécondité. À l'intérieur, nous avons admiré la cuisine aux trois cheminées, la chapelle avec l'effigie de St-Georges à la sortie, censée protéger les voyageurs avant leur départ, les diverses chambres à coucher, les salons (dont même un dédié au roi de France et orné de fleurs de lys), le tout occupé par des meubles, non d'époque, mais soigneusement glanés chez des antiquaires par Vittorio Avondo, un peintre qui avait fait l'acquisition du château en 1870. Signalons encore, dans la cour, de superbes fresques reproduisant des boutiques où s'exerçaient les métiers les plus divers.

Après le repas, certains d'entre nous entreprennent de gravir la colline pour pénétrer dans le château de Fénis, également propriété des seigneurs de Challant dès le XI^e siècle, imposante bâtisse



entourée d'une double ceinture de fortifications. Là aussi, les fresques sont impressionnantes, mais le mobilier hélas absent.

Le retour s'effectua majoritairement sous la pluie, ce qui ne déranga que notre chauffeur géant. Quant à Mme Thérèse Mauris, elle fut abondamment remerciée pour l'organisation de ce voyage, en tous points parfait.

Martine Rivier

• VISITE DU PARC RÉGIONAL DU JURA VAUDOIS

Samedi 28 août 2010 - Visite du Parc Naturel Régional Jura Vaudois (PNRJV)

Par un temps incertain, une quarantaine de personnes s'est retrouvée à La Givrine. Madame Monique Boss, Municipale responsable des Espaces verts et forêts de Nyon, après quelques mots de bienvenue, résume ce patrimoine qui fait partie du Parc jurassien vaudois depuis 2003 :

- Une propriété de forêts et pâturages à la montagne, situés sur d'autres communes: il s'agit principalement de St-Cergue, mais aussi d'Arzier, de Gingins et de Trélex.
- Le territoire représente une surface totale de 854 hectares, dont 684 hectares de forêts et 170 hectares d'alpages
- Les domaines de montagne nyonnais comportent 5 chalets qui sont l'Archette, le Rosset, Combe-Grasse, le Derry et les Fruitières
- La gestion du territoire est assurée par les 6 collaborateurs du Service des forêts de la ville sous la direction du garde-forestier, Monsieur Alain Perrusset.

Ensuite, c'est le chef de service Monsieur Hugues Rubattel qui a introduit la visite en parlant plus en détail de l'importance de la forêt pour la ville et sa région et du maintien de cet espace vital créé par l'homme au fil des siècles :

- Les forêts et les pâturages de Nyon offrent au public plusieurs dizaines de km de sentiers pédestres depuis les Allévays jusqu'au Fruitières
- Les forêts nyonnaises s'accroissent chaque jour d'environ 10 m³, soit le volume que peut transporter un camion.
- Plus des deux tiers de l'eau potable utilisée et consommée à Nyon s'infiltrent dans le sol des forêts communales.
- Le feuillage garantit l'oxygénation de l'air que nous respirons
- La forêt héberge aussi une faune qui compte 2000 espèces.

Après 1 km de montée, nous avons fait une première halte. Ce fut l'occasion pour le garde-forestier, Monsieur Alain Perrusset, de nous présenter la tourbière d'importance nationale où nous n'osâmes pas mettre

un pied de peur de laisser une trace pour 3 à 4 ans. Nous avons notamment appris qu'elle abrite toutes sortes d'animaux, dont le triton alpestre !

La deuxième halte à Combe Grasse a permis à nos interlocuteurs d'expliquer l'importance

- d'une coupe de bois judicieuse pour une croissance saine de la forêt
- des réservoirs pour récolter la pluie / neige et ainsi éviter le transport par camion-citerne de l'eau aux alpages qui, suite aux nouvelles normes d'hygiène, en consomment trois fois plus aujourd'hui qu'il y a quelques dizaines d'années,
- des bassins décentralisés remplis automatiquement pour éviter le va-et-vient du bétail au profit de sa meilleure répartition sur les pâturages, ce qui repousse la forêt.

Après quatre km à pied et en minibus pour certains (merci à Georges !) nous arrivâmes à l'alpage des Fruitières de Nyon. Monsieur François Briggen, fromager, nous a expliqué la fabrication du Gruyère pendant que nous buvions l'apéritif autour des immenses cuves. Au début de la saison,



2000 litres de lait sont transformés en 3 meules de fromages qui sont entreposées et traitées dans la cave. La visite s'est terminée dans la bonne humeur sous le toit décoré d'une collection de cloches, avec une excellente raclette.

Gérard Bohner

• RÉSULTAT DU CONCOURS DU MARCHÉ D'AUTOMNE

Les heureux gagnants du tirage au sort sont :

- **M. Philippe Magnin de Borex qui gagne un bon-repas de Fr. 250.- offert par le Café du Marché**
- **M. V. Guillot de Nyon qui gagne un bon-repas de Fr. 150.- offert par le restaurant de la Croix Verte**



RÉPONSES AUX QUESTIONS

Question N° 1 : Un des 9 bâtiments classés est « **Le Lancaster** »

Question N° 2 : La maison rénovée de façon exemplaire se trouve au **4, Rue Delafléchère**

Question N° 3 : La fontaine illustrée s'appelle « **du Lancaster** »
(question neutralisée car l'image ne correspondait pas aux réponses proposées)

Question N° 4 : Noviodunum signifie **nouvelle forteresse en celtique**

Question N° 5 : L'année de la fête de réouverture du Château était **2006**

Question N° 6 : Le décor ancien préservé se trouve au **Café du Marché**

• **DE L'ASSE AU BOIRON**



Nyon, cité du Bon Accueil, sauf qu'il n'y a bientôt plus d'hôtels et que le Rive part à la dérive.



Le football construit et embellit l'accès ouest de Nyon. Là au moins, il n'y a pas de faute d'arbitrage.



Il y avait « Sous les pavés, la plage » maintenant il y a « Sous les frimas, la plage ». En hiver, les Trois Jetées, ça en jette.



La Place Nord de la Gare sort de l'enfer. Le phénix est arrivé en roulotte et il a mis du vert et des verres au milieu du béton.



Le long de la route de Saint-Cergue, on rase gratis. Ce n'est pas un coiffeur de plus mais des arbres en moins.



Dans notre bonne ville, tout augmente : le trafic et les trafics : l'un ne roule pas et l'autre roule les joints !



Un rhinocéros s'est installé dans les jardins du Conservatoire. Un peu d'art plastique dans un monde de musique. C'est beau !



L'Usine à Gaz a trouvé une place, réservée et accueillante, qui lui donne de l'espace. Qui va lui trouver un nom ?

Bulletin d'adhésion

Inscription : Par poste :
Pro Novioduno, Case postale 1321, 1260 Nyon 1
Par courriel : **info@urba-nyon.ch**
ou sur le site : **www.urba-nyon.ch**

Je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle

Individuelle Fr. 35,-

Couple Fr. 50,-

Nom, prénom

Adresse

N° postal et localité :

Adresse e-mail :

Date et signature

Merci pour votre soutien !

Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur info@urba-nyon.ch



*La salle des Fruitières de Nyon prête à
nous accueillir pour notre raclette
28 août 2010*

Impression : Atelier La Corolle, Versoix